

## POLLUTION DE L'AIR PAR LE DIOXYDE DE SOUFRE A LA VALLEE DU TIR



**Seuil d'information et de recommandation**

**Communiqué du: 04/06/2013 7h00**

Observations: **Mardi 4 juin 2013**  
**Terminé**

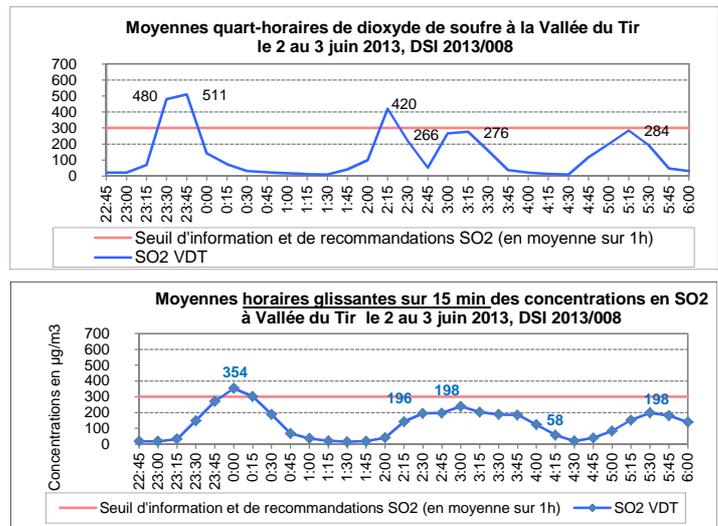
### Dépassement du seuil d'information et de recommandation : Alerte orange

Dès la fin d'après-midi du 3 juin, dans le secteur de la Vallée du Tir, l'analyseur de dioxyde de soufre situé à l'école Griscelli a mesuré de fortes concentrations.

Le seuil d'information à destination des personnes sensibles, (fixé à 300 microgrammes de SO<sub>2</sub> par m<sup>3</sup> d'air en moyenne sur une heure – [µg/m<sup>3</sup>]), a été dépassé à 0h avec une valeur de 354 µg/m<sup>3</sup>.

Des nouveaux pics de SO<sub>2</sub> ont été relevés jusqu'à 6h, cependant aucun dépassement de seuil n'a été mesuré après celui de minuit.

<b>Zones concernées</b>	Vallée du Tir - quartiers situés à l'Est de Doniambo
<b>Polluant</b>	dioxyde de soufre (SO <sub>2</sub> )
<b>Valeur horaire (concentration) - heure d'apparition du dépassement</b>	354 µg/m <sup>3</sup> à 0h00
<b>Valeur horaire (concentration) - heure de disparition du dépassement</b>	37 µg/m <sup>3</sup> à 1h00
<b>Nb de dépassement(s) réglementaire(s) (sur 1 h)</b>	1
<b>Maximum horaire (concentration - heure)</b>	354 µg/m <sup>3</sup> à 0h00
<b>Moyenne journalière</b>	47 µg/m <sup>3</sup>



### Conditions météorologiques et circonstances

D'après les données de Météo France, les vents moyens à forts (10 à 14 kt) ont été de secteurs Nord-Ouest entre 19h et 4h.

Ces directions de vents d'Ouest correspondent à une dispersion préférentielle du panache industriel de Doniambo (centrale thermique - SLN) vers le secteur de la Vallée du Tir (Ouest).

Pour mémoire, le **seuil d'information et recommandation** pour le SO<sub>2</sub> est de 300 µg/m<sup>3</sup> en moyenne horaire.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine **des groupes particulièrement sensibles** et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

### Recommandations en cas de Seuil d'information dépassé:

**Il n'est pas nécessaire de modifier les déplacements habituels ni les activités sportives sauf pour les sujets connus comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion. Pour eux, il convient de privilégier les activités calmes et éviter les exercices physiques intenses, notamment s'abstenir de concourir aux compétitions sportives.**

**Il est demandé aux parents et à tous les personnels s'occupant d'enfants d'être vigilants vis-à-vis de l'apparition de symptômes évocateurs (toux, gênes respiratoires...) et de ne pas hésiter à prendre un avis médical.**

**Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.**

### Le SO<sub>2</sub> en bref:

Le dioxyde de soufre provient principalement de la combustion des carburants fossiles (charbons, fiouls...) dans les secteurs de l'industrie, et des transports. Le dioxyde de soufre est un gaz irritant, associé à une fréquence accrue des hospitalisations pour maladies respiratoires et cardiaques.

A Nouméa, le dioxyde de soufre est essentiellement d'origine industrielle (centrale thermique de Doniambo). Il se retrouve dans l'air après la combustion du fioul lourd contenant du soufre.

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: [www.scalair.nc](http://www.scalair.nc)

Les données communiquées par Scal-Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure